

**Commission de la Santé publique, de l'Environnement et du Renouveau de la Société**  
**du Mercredi 26 février 2014 Après-midi**

**07 Question de Mme Valérie Warzée-Caverenne à la vice-première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de Beliris et des Institutions culturelles fédérales, sur "le financement des hôpitaux universitaires" (n° 21670)**

07.01 **Valérie Warzée-Caverenne** (MR): Madame la présidente, madame la ministre, les sept hôpitaux académiques belges se sont récemment exprimés pour mettre en avant le manque de moyens auxquels ils doivent faire face. Ils estiment insuffisant le financement complémentaire qu'ils reçoivent pour remplir leurs autres missions que sont la formation des jeunes médecins, la recherche ou le développement de nouvelles technologies notamment. Les hôpitaux universitaires perçoivent un financement spécifique eu égard à leur statut universitaire et, par ailleurs, les moyens budgétaires sont comme on le sait limités. Néanmoins, madame la ministre, que répondez-vous aux hôpitaux universitaires qui sollicitent davantage de moyens financiers pour la recherche clinique et la formation des médecins chercheurs?

07.02 **Laurette Onkelinx**, ministre: Ces hôpitaux ont été reçus encore récemment à mon cabinet. Il y a beaucoup de commentaires à faire mais je ne soulignerai que l'un ou l'autre aspect.

D'abord, tous les hôpitaux, en ce compris les hôpitaux universitaires, ont participé à l'effort global d'économies dans le domaine des soins de santé tout en étant, je le souligne, relativement épargnés par rapport à d'autres établissements hospitaliers. Les hôpitaux académiques ont, il est vrai, une caractéristique: de par le caractère salarié d'une majorité de leurs médecins, leurs gestionnaires ont moins de possibilités que d'autres hôpitaux de négocier les taux de rétrocession lorsque des mesures d'économies touchent les honoraires. Je suis conscient de l'importance du rôle des hôpitaux universitaires. Je ne peux évidemment pas nier leurs besoins spécifiques. À ce titre, je vous rappelle que les hôpitaux académiques disposent actuellement d'un financement particulier pour couvrir les missions de recherche et d'enseignement. J'entends que ces hôpitaux conviennent qu'ils doivent prendre leur part dans les efforts réalisés par tous dans un contexte budgétaire très difficile. La question pertinente est sans doute celle du caractère suffisant et/ou adéquat du financement particulier de ces hôpitaux pour les missions spécifiques qu'ils ont en fonction de leur profil. À cet égard, j'ai veillé, lors du lancement en octobre 2013 du chantier sur la réforme du financement hospitalier, la fameuse feuille de route, à ce que cet aspect soit pris en considération. Il est en effet crucial, dans ce processus, d'identifier correctement les missions des différents types d'hôpitaux dans le royaume. La mission d'hôpital de proximité n'appelle pas le même financement par l'autorité que celle de centres de pointe dans certaines pathologies complexes et coûteuses, par exemple. Comme vous le savez, une décision vient de tomber notamment concernant la pédiatrie. En relation avec les Régions et Communautés, nous avons fait un travail pyramidal entre l'hospitalisation de jour des hôpitaux avec hospitalisation d'enfants et les centres aigus. La mission académique doit être définie au même titre, faute de quoi le double objectif d'accroître le caractère cohérent et juste du financement hospitalier aura été manqué. La phase de consultation des parties prenantes de cette réforme est en cours. On doit avoir les résultats et faire les propositions de réforme pour l'automne 2014. Je suis persuadée que les représentants des hôpitaux académiques feront valoir leurs spécificités à juste titre et qu'on pourra en tenir compte pour un meilleur financement hospitalier.

07.03 **Valérie Warzée-Caverenne** (MR): Madame la ministre, je vous remercie pour votre réponse et j'espère que les consultations et le travail en cours permettront aux hôpitaux ayant des spécificités particulières, dont celle d'hôpital universitaire, de prétendre à des moyens adaptés à leurs besoins. *L'incident est clos.*